## LE rapport qui va permettre la RÉCONCILIATION

## entre les peuples français et algérien

Ce document de 157 pages fera date dans l'historiographie de la guerre d'Algérie. En effet, de la même manière que Bach et Mozart écrivaient des partitions à la demande des princes qui leur permettaient de pratiquer leur art, BS rédige, à la demande du Président de la République française, un document pour lui permettre de « s'inscrire dans une volonté nouvelle de réconciliation des peuples français et algériens (sic)».

C'est donc sous le prisme de la réconciliation (répétée 2 fois dans la lettre de mission du Président, 6 fois p. 39 et 1 fois p. 92) que sont traitées « Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie », titre du document.

**LE** rapport commence par la citation d'une phrase de Camus et une autre extraite du *Journal* de Feraoun, ce qui ne pouvait que me satisfaire. L'ensemble du document est très intéressant, très documenté, très précis, rédigé par un historien universitaire de talent, rompu aux relations entre mémoire et histoire, ici entre mémoires et histoires de la guerre d'Algérie « *entraînant une compétition victimaire où chacun se pose en victime supérieure à l'autre dans l'abandon* (p. 92) ».

La compétence et la maîtrise du sujet par l'auteur autorisent à dire que ses oublis, ses périphrases, ses non-dits n'en sont pas vraiment. C'est bien une écriture partisane de l'histoire qui nous est donc proposée dans le but - certes tout à fait louable - d'une réconciliation entre les peuples algérien et français.

À la condition qu'elle ne se fasse pas au détriment de qui que ce soit!

BS parle en p. 17 d'André Rossfelder, qui « raconte son engagement pour le maintien de l'Algérie dans la France ». Ce que ne précise pas BS, c'est que l'engagement de Rossfelder s'est fait dans l'OAS. Condamné à mort par contumace pour sa participation à la tentative d'assassinat du président de la République, Charles de Gaulle, au mont Faron, à Toulon, le 15 août 1964. C'est le terroriste Rossfelder qui a transmis à un ami une liste de condamnés à mort par l'OAS, avec la mention « fait », ou bien « loupé » ou bien « en cours de préparation » en face des noms (voir Annexes p. 130 de La Bataille de Marignane).

BS rend un nouvel hommage, en page 39, au « beau livre d'André Rossfelder, ami d'A. Camus ». Bien des auteurs, cités par BS, auraient été heureux de voir qualifier de beaux leurs ouvrages.

Quand on lit les précisions de toute nature que sait apporter BS tout au long de son rapport, et qui font d'ailleurs son intérêt, on reste admiratif devant la dualité du rédacteur, surtout lorsqu'il déplore plus loin l'« effacement de faits pouvant ouvrir à un négationnisme généralisé ».

En page 32, dans la note de bas de page nº 25 :

Ce « monde du contact » a été brisé par les exactions commises, notamment à la fin de la guerre d'Algérie, par certains commandos extrémistes de l'OAS, comme l'assassinat le 15 mars 1962, de l'enseignant Mouloud Feraoun et ses compagnons des centres sociaux fondés par Germaine Tillion. Voir sur ce point d'histoire, L'Assassinat de Château-Royal, par Jean-Philippe Ould Aoudia, Paris, Ed. Tirésias, 1992. Et aussi, les initiatives de Jean-François Gavoury, dans l'Express, « Le dernier combat de l'OAS », le 7 novembre 2005 à propos d'une stèle érigée à Marignane en faveur de l'OAS.

Relisons : Par certains commandos extrémistes de l'OAS. Selon Stora, il y aurait, parmi les groupes terroristes de cette organisation criminelle, des commandos extrémistes et d'autres qui le seraient moins. Voire modérés. Ou pas extrémistes du tout, comme Rossfelder qui, sereinement, raconte dans un beau livre son engagement pour le maintien de l'Algérie dans la France .

Feraoun et ses cinq collègues auraient eu, selon BS, la malchance de tomber sous les balles d'un *commando extrémiste* de l'OAS.

BS parle à plusieurs reprises du 17 octobre 1961, date du massacre d'Algériens par la police parisienne placée sous les ordres du préfet de police Maurice Papon. Il précise que le maire de Paris, Bertrand Delanoë, s'est rendu plusieurs fois à la commémoration. C'est bien de le dire. Par contre, on ne lit rien sur la répression sanglante de la manifestation organisée pour dénoncer les crimes de l'OAS, au métro *Charonne*, le 8 février 1962, par la même police parisienne placée sous les ordres du même Papon. La grande manifestation de centaines de milliers de Français contre l'OAS ne mérite pas de figurer dans la chronologie de la guerre d'Algérie écrite par l'historien de Cour.

Pas un mot non plus sur l'inauguration, par le même Bertrand Delanoë, de la stèle érigée au Père-Lachaise à la mémoire des victimes françaises et algériennes de l'OAS.

Silence de l'historien sur les hommages annuels rendus chaque 19 mars et chaque 6 octobre aux 2.700 victimes civiles et militaires, algériennes et françaises, de l'OAS.

Voilà un exemple de *l'écriture hémiplégique de l'histoire* justement dénoncée par BS.

À plusieurs reprises, BS cite les nombreux groupes de personnes traumatisées par la guerre, en particulier en page 7, dans la note de bas de page où il liste 8 groupes parmi lesquels ne figurent pas les descendants de victimes de l'OAS, lesquels, pour BS, ne sont pas des personnes traumatisées.

Reconnaissons tout de même à l'historien le mérite de parler « de quasi-guerre civile entre 1960 et 1962, avec les attentats de l'OAS » et de citer « la monographie importante sur l'OAS » écrite par Alain Ruscio (p. 21).

En annexe, BS cite les noms des nombreuses personnes avec lesquelles il s'est entretenu avant de rédiger **LE** rapport. Dix d'entre elles font partie de nos amis et de nos soutiens. L'association Marchand-Feraoun n'a jamais été sollicitée, elle qui honore six fonctionnaires

de l'Éducation nationale « victimes de leur engagement pour les valeurs de la République et pour l'indépendance de l'Algérie <u>dans une relation fraternelle avec la France</u> ».

Or c'est ce que dit aussi la première phrase de la lettre de mission du Président de la République : « une volonté nouvelle de réconciliation des peuples français et algériens » (sic). Notre association est en harmonie avec l'objectif du Président de la République. Mais alors, Monsieur Stora, pourquoi ne pas l'avoir consultée ?

Parmi les 25 propositions formulées dans **LE** rapport en vue de réconcilier les peuples algérien et français, la plus subtile – sinon diabolique – est celle portant le n° 2 :

Un geste pourrait être l'inclusion dans le décret 2003-925 du 26 septembre 2003 instituant une journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie d'un paragraphe dédié au souvenir et à l'œuvre des femmes et des hommes qui ont vécu dans des territoires autrefois français et qui ont cru devoir les quitter à la suite de leur accession à la souveraineté.

Non, Monsieur Stora! Ce n'est pas l'indépendance de l'Algérie qui a provoqué l'exode des pieds noirs. Serait-ce là, de votre part, une remise en cause du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes?

Ce sont, et vous le savez, toutes les horreurs commises par l'OAS qui ont incité les piedsnoirs, -et parmi eux tous les membres de ma famille maternelle- à fuir l'Algérie de peur des représailles à la suite, entre autres atrocités dont l'OAS s'est rendue coupable envers les Algériens : les tirs de mortier sur la Casbah surpeuplée, la pose de bombe devant le centre d'embauche des dockers, les malades tués à bout portant sur leurs lits, les « ratonnades », les femmes de ménage poignardées, etc.

Au bout du compte : 2700 victimes surtout algériennes mais aussi françaises. Et vous le savez très bien, vous, historien spécialiste de la guerre d'Algérie.

Mais alors, pourquoi ne pas l'écrire au Président de la République ? Pourquoi cette négation de l'OAS dans l'histoire de la guerre d'Algérie ? Pourquoi, après réflexion, induire délibérément en erreur le Président de la République en pratiquant l'effacement de faits pouvant ouvrir à un négationnisme généralisé comme vous l'écrivez ?

Non Monsieur Stora! Nous n'acceptons pas que la réconciliation entre Français et Algériens se fasse au détriment de la mémoire des victimes de l'OAS et de la négation de la souffrance de leurs familles. Nous formulons cette proposition en complément de la vôtre :

Un geste pourrait être l'inclusion dans le décret 2003-925 du 26 septembre 2003 instituant une journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, d'un paragraphe dédié au souvenir et à l'œuvre des femmes et des hommes victimes de leur engagement pour les valeurs de la République et pour l'indépendance de l'Algérie dans une relation fraternelle avec la France.

Jean-Philippe Ould Aoudia<sup>1</sup>

\_

<sup>1</sup> Auteur de *L'Assassinat de Château-Royal*, Paris, Éd. Tirésias, 1992